

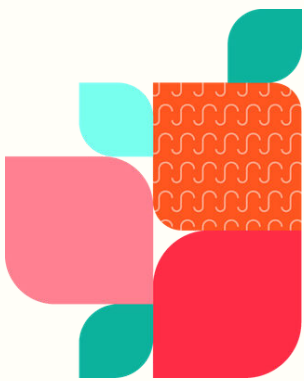
QUI SOMMES-NOUS ?

Culture•Co a pour objet l'accompagnement des politiques publiques en faveur de la culture dans l'espace départemental. L'association met au cœur de son projet les enjeux de coopération, entre niveaux de collectivités et avec les acteurs de la vie artistique, culturelle, éducative, sociale, économique et du développement territorial. Culture•Co constitue un espace privilégié de concertation, de formation et d'innovation pour les acteurs culturels territoriaux – élus, directeurs des affaires culturelles, chefs de service et chargés de mission culture dans les conseils départementaux, et personnels des agences culturelles départementales.

C'est une plateforme de dialogue et de coopération avec les instances nationales : représentants nationaux de structures partenaires et de l'État.

Au-delà de l'animation de communautés de pratiques et de l'organisation de formations spécialisées, Culture•Co développe une expertise de terrain via le Laboratoire d'Usages Culture(s) Arts Société (LUCAS) et conduit des recherches-actions comme l'enquête nationale PACTe sur les enseignements artistiques, menée conjointement avec la FNADAC, en partenariat avec le ministère de la Culture, Départements de France et la Fondation Carasso.





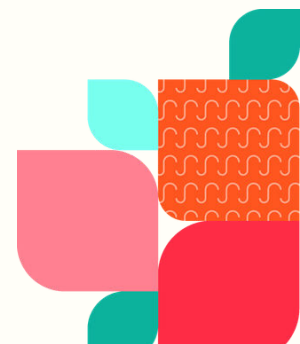
CULTURE CO

POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer à Culture•Co c'est s'inscrire au cœur d'une démarche collective et stratégique, garantissant à votre collectivité de rester au plus proche des actualités et innovations en termes de politiques culturelles.

MODALITÉS D'ADHÉSION :

- Les membres de l'association doivent acquitter une cotisation dont le montant dépend du nombre d'habitants par territoire.
- Pour toute nouvelle adhésion, merci de nous renvoyer le bulletin d'adhésion correspondant à votre collectivité ou structure : Conseil départemental / Agence culturelle en le téléchargeant depuis [cette adresse](#)





CULTURE CO

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

Au-delà de l'engagement pour la défense des politiques culturelles départementales, Culture·Co propose :

- une veille active sur les politiques culturelles ;
- des rencontres nationales ;
- une offre de formation à tarif préférentiel pour ses adhérents ;
- une offre de formation sur-mesure adaptée à vos besoins ;
- des groupes d'échanges et d'entraides : informations et échanges de pratiques entre pairs (Directions, élus, PCT, SDEA, social) ;
- Des accompagnements sur mesure avec le LUCAS : révision de SDEA, accompagnement à l'élaboration de PCT et de schéma de lecture publique, stratégies « culture, publics et territoires »...
- L'accès aux ressources produites par le LUCAS : articles, podcasts, webinaires, kits méthodologiques...

INCLUSION DANS LA FNADAC

En intégrant Culture Co, vous rejoignez ainsi la FNADAC, fédération nationale qui regroupe 12 associations de DAC et des responsables culture de tout échelon territorial.

La FNADAC est conçue comme un réseau de solidarité, de reconnaissance du métier de DAC au plan national, de ses compétences et de son caractère généraliste.

Elle travaille à l'évolution de la posture professionnelle des DAC, et à l'articulation avec les politiques publiques.





CULTURE CO

PRÉSIDENT:

CLAUDY LEBRETON

Président de l'ADF de 2004 à 2015 et Président du Conseil général des Côtes d'Armor (22) de 1997 à 2015

VICE-PRÉSIDENTE :

CATHERINE BRUNAUD-RHYN

Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Manche (50)

VICE-PRÉSIDENTE :

MIREILLE PINAUD

Directrice Culture et Patrimoine du département de Loire-Atlantique (44)

SECRÉTAIRE :

THIERRY MORLET

Directeur de l'ADDA du Tarn

SECRÉTAIRE ADJOINT

IVAN KARVAIX

Directeur de la Culture du conseil départemental du Puy-de-Dôme (63)

TRÉSORIÈRE:

BAPTISTE CLÉMENT

Chef du service affaires culturelles du Département du Calvados (14)

Trésorier adjoint

PHILIPPE SANCHEZ

Directeur de l'IDDAC

CONTACT

[SITE WEB](#)

[FORUM](#)

[LINKEDIN](#)

[YOUTUBE](#)

BONJOUR@CULTURE-CO.FR

